



ANNEXE 1 (cas n°2)

Votre collectivité ou établissement rémunère des agents d'une autre collectivité ou établissement (déclaration des rémunérations non soumises à cotisations sociales à nous retourner).

COLLECTIVITE ou ETABLISSEMENT :

.....

DECLARATION DES REMUNERATIONS NON SOUMISES A COTISATIONS SOCIALES, versées à des agents de l'Etat (1) ou à des agents d'une autre collectivité ou établissement public (2)

TOTAL DES REMUNERATIONS NON SOUMISES A COTISATIONS SOCIALES

VERSEES EN **2022** : € (3)

(1) Agents de l'Etat : ex : Secrétaire de Mairie Instituteur

(2) Agents d'une autre collectivité :

Ex : Secrétaire de Mairie qui assure une mission de la Caisse des Ecoles, du C.C.A.S., d'un syndicat intercommunal..., pour lequel il / elle perçoit une rémunération non soumise à cotisations sociales.

(3) Indiquer le total des rémunérations non soumises à cotisations sociales versées en 2022.

Cachet

Signature de l'Autorité Territoriale

ANNEXE 2 (cas n°3)

Votre collectivité ou établissement N'EMPLOIE AUCUNE PERSONNE (certificat de non versement de rémunération à nous retourner).

CERTIFICAT DE NON VERSEMENT DE REMUNERATION

Je soussigné certifie n'avoir versé aucune rémunération **de quelque nature que ce soit** au titre de l'année **2022**.

Cachet

Signature de l'Autorité Territoriale